



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

Pour le maintien de la rupture conventionnelle

Paris, le 01/09/2025

Madame la Ministre,

Le dispositif de rupture conventionnelle dans la fonction publique arrive bientôt au terme de son expérimentation. Les temps de recherche d'économies à tout crin que nous traversons semblent peu propices à son maintien et pourtant... Le recul de la pratique nous permet d'affirmer que la rupture conventionnelle a fait la preuve de son utilité pour de nombreux collègues. Ils ont pu quitter leurs fonctions dans des conditions beaucoup plus dignes que celles qu'offre la simple démission. Ils ont ainsi laissé la place à de plus jeunes enseignants dont l'appétence pour la fonction et l'envie d'enseigner sont encore neufs.

Le SNE vous demande donc d'intervenir auprès de votre collègue de la Fonction Publique pour soutenir la démarche que nous avons entreprise auprès de lui afin d'obtenir le maintien de la rupture conventionnelle après décembre 2025 voire son renforcement.

Je vous remercie pour le soutien que vous pourrez apporter à nos collègues et vous adresse, Madame la Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE